

Xavier Heymans

Avocat associé

Description

Responsable du bureau de Bordeaux, Xavier Heymans assiste de nombreux acteurs privés et publics nationaux et locaux du Sud-Ouest et d'Outre-Mer.

Il les conseille au quotidien dans la réalisation de leurs projets en contact étroit avec leurs services juridiques et leurs dirigeants. Cette proximité lui permet d'entretenir une connaissance fine des besoins de ses clients et d'y répondre en mobilisant les outils juridiques les plus adaptés.

Xavier Heymans accompagne ainsi les collectivités territoriales, leurs groupements, les établissements publics et les entreprises publiques et privées (notamment constructeurs, promoteurs et sociétés immobilières) pour la réalisation d'opérations d'envergure, depuis leur conception (montage juridique, maîtrise foncière, obtention des autorisations, adaptation des réglementations locales d'urbanisme...) jusqu'à leur réalisation (notamment exécution des contrats).

Xavier Heymans est intervenu dans plusieurs contentieux médiatisés relatifs à des infrastructures de contournement routier pour le compte des porteurs de projets et dans le cadre d'opérations d'intérêt national.

Il assiste, en outre, les collectivités territoriales et les services de l'Etat en matière d'aménagement des espaces littoraux et de gestion du recul du trait de côte sur la façade atlantique et méditerranéenne.

Xavier Heymans, soucieux de cultiver l'échange, anime régulièrement des séminaires et formations auprès des professionnels dans des formats interactifs avec mises en situation et partages des expériences.

Experiences

- Avocat associé au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2016
- Avocat associé au sein du cabinet d'avocats KPDB (2009-2016)
- Avocat collaborateur et associé au sein du cabinet d'avocats SCP DGD (2004-2008)
- Membre de l'observatoire de l'immobilier d'entreprise Bordeaux Métropole
- Ancien Secrétaire de la Conférence
- Ancien Président de l'UJA de Bordeaux

Formation

- Certificat de spécialisation en droit public
- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2004)
- DEA de droit public interne – Université Paris II Panthéon-Assas
- DESS droit de la science médicale – Université Paris V René DESCARTES